



Assemblée générale annuelle 2014

Procès verbal

Présences:

CA: Mathieu Lemay, François McMurray, Éric Lachapelle, Yvon Brissette

Absents CA: Paul Hotte, Audry Larocque, Jacques Lahaie

Membres:

Clément Blais, Pierre Delisle et Lison Bédard, Guilaine Richard, Jacques Gauthier, Alexandre et Nicole Godin, Steve Lemay, Pierre Pelletier, Josée Deschamps, Dominique Simard, François Lemay, Lisa Bolduc, Simone Gauthier.

1. Ouverture

La réunion s'ouvre à 9:40 heures

2. Ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption proposée par: Guilaine Richard

Appuyée par: Simone Gauthier

Adoptée à l'unanimité

3. Procès-verbal AGA 2013

Aucune modification

Adoption proposée par: Pierre Delisle

Appuyée par: Lisa Bolduc

Adopté à l'unanimité

4. États financiers

Le secrétaire-trésorier, Yvon Brissette, présente les états financiers de l'année 2013. Nous avons cette année une perte sur opération d'environ 290.00\$ qui vient de 3 postes en particulier: les frais de test concernant la surveillance des lacs, la fête des riverains et finalement les frais de poste et de photocopie pour l'envoi du sondage.

Toutefois comme le fait remarquer Yvon Brissette, il faudra augmenter le membership cette année (2014) et pour cela les membres doivent parler et encourager leurs voisins à souscrire à notre association.



Un membre demande à permettre les virements bancaires pour payer la cotisation à l'association. Yvon répond que ce n'est pas possible avec notre type de compte bancaire.

5. Actions entreprises en 2013

5.1. Surveillance des lacs

François McMurray présente les résultats des tests que nous avons effectués au cours de l'été 2013. Bien que les résultats soient similaires à ceux effectués en 2012, nous pouvons voir maintenant sur graphique l'évolution de la qualité de l'eau et différents paramètres d'analyse. Deux (2) années de test ne donneront pas une vue plus à long terme et l'assemblée consent à poursuivre ces analyses en 2014.

Il y aura rencontre avec l'OBVRLY afin de voir si nous pouvons partager soit le coût, soit les analyses car l'organisme s'intéresse à nos résultats et semble placer notre lac sur une liste à surveiller de plus près et comme nous effectuons déjà une partie du travail l'organisme pourrait nous assister. Une rencontre à ce sujet aura lieu à la municipalité le 29 mai prochain avec l'organisme, le gestionnaire de l'aspect environnement de la municipalité (Louis Allard) et les administrateurs de l'association qui pourraient se rendre disponibles.

Nous publierons les résultats du suivi RSVL, de l'étude générale de l'OBVRLY ainsi que la présentation de l'AGA sur le site de l'association (www.arldpr.org).

5.2. État des berges

Nous n'avons pu cette année commencer ce projet et cela deviendra un objectif pour cet été. Toutefois nous continuons à rechercher des bénévoles pour nous assister dans cette tâche.

M François McMurray est la personne à contacter pour donner votre nom. Vous pouvez le contacter en lui laissant un message sur le courriel de l'association : arldpr@hotmail.com. Les messages sur ce sire de courriel sont régulièrement consultés par votre président ou le secrétaire et les messages seront transmis à ce responsable.

5.3 Fête des riverains

Pour la première année, nous avons fait une fête des riverains et nous avons eu une quarantaine de personnes qui y ont participé et qui s'y sont bien amusées. Cela a été une bonne occasion de se rencontrer entre propriétaires et nous souhaiterions recommencer cette expérience.

Une de nos membres, M Pierre Delisle, suggère que cette activité soit reprise à tous les 2 ans au lieu d'annuellement ce qui semble faire consensus parmi les gens présents. Le CA en discutera lors de sa prochaine rencontre et donnera suite à cette suggestion.



5.4. Rencontre avec la municipalité

La rencontre s'est tenu en début d'année et différents sujets y ont été abordés, en voici un bref résumé.

5.4.1. Suivi qualité de l'eau et RSVL

Nous avons mentionné à la municipalité que lors de notre dernière rencontre avec l'ancien conseil ceux-ci nous avait informé que les coûts de ces activités seraient défrayés par la municipalité et l'OBVRLY. Toutefois la politique n'est pas exactement cela et la municipalité ne défrayera pas ces coûts, on nous propose de rencontrer l'OBVRLY avec le responsable de la municipalité, M Louis Allard, et d'en discuter avec eux. Cette réunion se tiendra le 29 mai comme mentionné plus haut.

5.4.2. Présence de campeurs

Nous soulignons la présence de campeurs aux abords du ruisseau Brodeur. Ceux-ci laissent l'endroit souillé par leurs déchets et n'éteignent pas complètement les feux qu'ils utilisent. Nous voudrions que la municipalité appose des affiches qui interdiraient le camping.

Le conseil nous informe que ces lieux font partie du MRN et que dans la politique de celui-ci, il est mentionné qu'il est possible de camper près des ruisseaux et lacs qui leur appartiennent. Il serait difficile à la municipalité de poser des affiches, on nous conseille d'en appeler à la Sureté du Québec si nous avons connaissance de comportements exagérés.

5.4.3. Vitesse et poussière sur les chemins entourant le lac

Nous demandons à la municipalité d'apposer des affiches pour limiter la vitesse sur les chemins entourant notre lac car, depuis quelques années, des gens circulent trop vite sur ces chemins et comme la marche est un exercice que les riverains privilégient le plus ces comportements sont inacceptables. De plus, nos enfants s'y promènent aussi donc nous demandons à ce que des panneaux avertisseurs puissent être installés.

Le conseil s'engage à faire installer ceux-ci par les gens de la voirie.

Nous demandons aussi qu'il y ait épandage de liquide anti-poussière sur le chemin du côté sud du lac entre le deuxième chemin du lac Boucher jusqu'à l'embranchement du lac Brulé. On nous explique que cela est



assez couteux mais que le conseil analysera la possibilité que cela se fasse.

5.4.4. État du chemin du lac des Pins Rouges Nord

Des riverains se plaignent de l'état du chemin du côté nord du lac et demande à ce que la municipalité, qui déjà passe la gratte régulièrement du côté sud, puisse aussi placer dans son itinéraire le côté nord. Les travaux publics en seront informés.

5.4.5. Descente publique

Pour nous l'accès à cette descente permet la mise à l'eau de gros bateaux puisque les utilisateurs peuvent descendre leur remorque à bateau dans le lac, ce qui est contraire à l'esprit d'une descente rustique promis par la municipalité. On demande que des pierres soient placées devant l'accès au lac, c'est à dire au bord même du lac, afin que les remorques ne puissent descendre dans le lac même.

5.4.6. Règlementation sur les berges

Nous demandons quand la municipalité émettra cette règlementation promise depuis bientôt 4 ans. La municipalité y travaille mais aucune date précise n'est mentionnée et celle-ci attend que le ministère émette des directives qui pourraient modifier cette règlementation.

5.4.7. Développement à vocation commercial autour du lac

Ayant eu vent qu'une personne voulait ouvrir un emplacement de PaintBall sur un terrain autour du lac, nous nous refaisons confirmer par le conseil que tout développement commercial est interdit autour de notre lac qui est considéré zone de villégiature. Toutefois rien n'interdit une personne de faire un commerce dans sa résidence privée, par exemple un petit bureau de comptabilité. Toute forme de commerce sera étroitement surveillé par la municipalité et les demandes de permis scruté en profondeur pour éviter tout genre de commerce qui ne suit pas les règlements municipaux.

Pour tous ces sujets, la municipalité nous fera connaitre ses intentions un peu plus tard.

5.5. Sondage

Un bref aperçu des résultats du sondage est présenté ce qui nous a amené à élaborer un code d'éthique que nous discutons plus en détail au point suivant.



6. Projet de code d'éthique

Mathieu Lemay introduit le but poursuivi par ce code qui essentiellement reflète les opinions exprimées dans le sondage. Comme c'est un projet, des modifications pourront être apportées suite aux suggestions des membres présents.

Nous présentons les membres du comité formé par le CA afin d'analyser les résultats du sondage qui ont aussi conduit à l'élaboration du code d'éthique.

Membres du CA: Mathieu Lemay (président), Yvon Brissette (secrétaire-trésorier)

Membres de l'association: Lisa Bolduc et François Lemay

Ces derniers présentent section par section le projet et des discussions ont lieu et des modifications sont présentées et acceptées. Entre autre, il est suggéré de donner les références aux divers documents parus aux différents ministères pour des questions de règlements ou de lois.

Dans notre procès-verbal nous ne décrivons pas toutes les modifications apportées toutefois le document final avec celles-ci sera affiché sur notre site Internet pour consultation.

L'adoption du code d'éthique avec les modifications suggérées est

proposé par Lison Bédard

appuyé par Mathieu Lemay

et est adopté à l'unanimité,

7. Priorités 2014-2015

- Poursuivre les tests sur la qualité de l'eau
- Circulation autour du lac
- Environnement
- Fête des riverains: il est suggéré de la répéter mais à tous les 2 ans. Ce qui est accepté par tous.
- Steve Lemay propose que l'ouverture de la pêche soit faite le 1^{er} juillet pour toutes les espèces.

8. Questions

Steve Lemay veut qu'on continue le bon travail car selon lui la qualité du lac se dégrade et nous devons tous en prendre conscience.



9. Conseil d'administration

Deux postes sont en élection et comme les deux personnes désirent continuer, elles sont élues à l'unanimité. Ces personnes sont: Yvon Brissette et Paul Hotte.

10. Varia

10.1. Truite grise

La réglementation est modifiée pour tous les lacs de la région. La réglementation est plus sévère pour le lac des Pins Rouges où les prises de moins de 55 cm doivent être remises à l'eau.

10.2 Berce du Caucase

La berce du Caucase est une plante assez néfaste car si on s'y frotte nous pouvons avoir des réactions violentes de démangeaison. Nous vérifierons ce qu'il faut faire si nous en trouvons, et si nous devons en aviser le ministère de ressources naturelles et un avis sera publié dans notre prochain bulletin.

11. Levée de l'assemblée

Proposée par Steve Lemay

Appuyée par Nicole Godin

Adoptée à l'unanimité

L'assemblée est levée à 12:15 heures.